

Le mot du Président - Coronavirus IV

Chères amies et chers amis tireurs,

Le comité a étudié le 13 mai la question de la reprise des tirs.

Au vu de la situation liée à la pandémie de Covid-19 et les [règles strictes et surtout compliquées à appliquer](#) qui nous sont imposées pour la reprise des tirs, il a été décidé de ne reprendre que le 19 août 2020. Attention, nous commençons une semaine plus tôt qu'initialement prévu en août et finissons une semaine plus tard en octobre. Cela a pour effet de repousser au samedi 17 octobre la fermeture de nos installations. Ce nouveau programme est bien entendu provisoire et est susceptible d'encore changer, selon l'évolution de la situation. Mais nous restons confiants.

Aucune compétition n'aura lieu. Il sera toutefois possible (sous réserve de nouvelles informations) de tirer les passes du tir en campagne et du tir obligatoire. Il n'y aura pas de cours jeunes tireurs, mais ils pourront tirer (sauf ceux qui auraient suivi le 1er cours cette année) quelques passes tout de même.

En ce qui concerne la buvette, celle-ci ne pourra être louée que dès le 8 juin 2020 (sous réserve de nouvelles indications). Nous en saurons plus à ce sujet le 27 mai prochain, date à laquelle nous serons également en principe fixés en ce qui concerne l'organisation du 1^{er} août. La buvette devrait être ouverte pendant et après les séances de tir comme à l'accoutumée dès le 19 août, aux conditions en vigueur pour la gastronomie.

Au plaisir de vous revoir cet été au stand!

Avec mes salutations sportives.

Adrien de Steiger

Président

Liens:

[FST - Mesures de protection dans le sport de tir](#)

[programme de tir annuel](#)

